



<http://usagers-tgv.blogspot.com/>

Collectif des Usagers des Lignes Ferroviaires du Npdc
Association Loi 1901
155 rue de Cambrai
62000 Arras
usagerstgv@gmail.com

A l'attention de Monsieur Daniel Percheron,
Président du Conseil Régional NPDC,

Arras, le 16 novembre 2011

Objet : Demande d'entretien sur le dossier du TGV, TER et TER-GV

Monsieur le Président,

Le 11 décembre 2011 verra l'avènement du cadencement des trains de passagers en France, préalable indispensable à leur ouverture effective à la concurrence voulu par Bruxelles.

Sans vouloir occulter les avantages liés à cette modernisation, nous sommes néanmoins inquiets. Ces craintes trouvent leur fondement dans les dernières déclarations de Monsieur Pepy concernant la suppression d'un tiers des TGV Arras/Paris dès décembre 2012, de l'érosion constante depuis plusieurs années d'une offre de qualité sur les TGV « Province-Province », de correspondances inadaptées, voir anachroniques, entre Lille et les villes « moyennes » de la région (Arras, Douai, Valenciennes, Béthune..) qui ne permettent pas de pallier l'absence d'une offre de TGV « Province-Province » acceptable pour les habitants de ces territoires, et de l'insuffisante desserte de TER vers le Sud de la région.

De surcroît, les travaux de rénovation des voies entre Arras et Isbergues obligeront les habitants de Lens et Béthune, en provenance de Paris après 18h00, à emprunter, à partir du 20 février 2012, un bus au départ d'Arras vers ces deux villes jusqu'au 15 mai 2012. Ce désagrément n'a fait l'objet d'aucun geste ou compensation financière.

Notre propos, dans ce présent courrier, porte davantage sur l'offre de TGV « Province-Province », desservant Arras et Douai, dont nous constatons, depuis plusieurs années, la lente « érosion » dans une volonté constante de la SNCF de supprimer les dessertes directes des villes d'Arras et de Douai à partir ou à destination de l'aéroport de Roissy, de Lyon, Nantes, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Marseille, Bordeaux, ...

Nos familles, nos aînés, souhaitant se rendre à l'aéroport ou dans les villes sus citées n'ont d'autre solution que de se rendre à Lille, ou Paris, afin de profiter d'une offre de qualité.

Ce passage obligé par ces deux capitales voulu par la SNCF et la métropole Lilloise, comporte, faute d'une vision globale des besoins de nos concitoyens dans leur transport, les aberrations et les désagréments suivants :

- Allongement du temps de parcours de 20 à 30 %,
- Augmentation du coût du trajet,
- Accroissement des distances et phénomène d'agrégation des usagers dans des lieux déjà surpeuplés : aberration écologique rentrant en contradiction avec les principes du Grenelle de l'environnement,
- Correspondances inadaptées entraînant des temps d'attente de 40 mn minimum (rupture de charge),
- TER et TER-GV en doublons sur ces mêmes correspondances,
- Fréquentation, voir changement de gares, entre Lille Europe et Lille Flandres après 20h par nos aînés et nos familles (Stress, fatigue, agacement, sécurité, ...), de même que toute correspondance à Paris.

Ces désagréments semblent assumés par le conseil régional, puisque lors du comité de lignes TER du 13 octobre 2011, ses représentants ont coupé court à tout dialogue ou échange sur ces sujets en nous précisant dans un discours au combien « démocratique » que les navetteurs et leurs problématiques TGV n'avaient pas leur place dans ces réunions.

Devant ce désengagement de la région vis-à-vis des besoins de transports inter-régionaux des habitants de la partie sud de la région, que l'on pourrait par certains côtés assimiler à une forme de « repli », ces derniers n'ont d'autre alternative que de se rendre à la gare, dite « à betteraves » de Haute Picardie qui offre, étrangement, des trains directs vers Nice, Toulouse, Perpignan, etc.

Cette offre particulièrement intéressante trouve peut-être son explication dans le « conventionnement » par la région Picardie de cette desserte dans le respect des dispositions du règlement CE n° 1191-69 du 26 juin 1969 modifié. En outre, cette gare se trouve à moins de 40 minutes d'Arras en voiture et dispose un grand parking sécurisé, facilement accessible en voiture et bon marché.

Cet enclavement de la partie sud de la région pourrait être jugulé par une politique volontariste à court et moyen terme dont la teneur pourrait être traitée lors « d'assises du train » en prenant comme pistes les axes d'améliorations suivants :

- Actions à court terme d'ouverture des villes d'Arras et de Douai vers l'aéroport de Roissy (59 millions de passagers par an).
 - Mise en place de navettes gratuites entre Arras et TGV Haute Picardie (40 mn par l'A1).
 - Mise en place de TER type Corail entre Roissy, TGV Haute Picardie, Arras, Douai, Lens, Béthune, ...
 - Mise en place de dessertes Tgv conventionnées (Rél CE n°1191-69 du 26/06/1969 modifié)



- Possibilité pour les navetteurs TGV d'emprunter gratuitement les TER entre Lille et les villes moyennes de la région (Valencienne, Arras, Douai, Béthune, ...), en organisant mieux les correspondances à Lille,
- Mise en œuvre à moyen terme du « saut de mouton » sur la LGV sur le secteur Nord d'Arras qui redonnerait à Arras sa place historique dans le développement de la région,
- A plus long terme, éviter la création d'une gare nouvelle dite « à Terrils » qui viendrait concurrencer les gares d'Arras et de Douai sur l'offre TGV vers Paris et la Province.

En dernier lieu, nous souhaitons manifester notre étonnement devant votre saisine du conseil d'état au titre d'une requête en iniquité sur les tarifs TGV Nord, puisqu'il nous semble que la SNCF respecte en tout point l'article 14 de son cahier des charges, modifié par les décrets n°94-606 du 19 juillet 1994 et n° 2011-914 du 29 juillet 2011 qui donnent davantage de latitude à la SNCF dans sa politique tarifaire.

En conséquence et compte tenu de vos responsabilités, nous aimerions connaître votre position sur ces sujets, les mesures et actions concrètes que vous envisagez. Quelles sont vos ambitions et votre vision de nos transports inter-régionaux ?

Espérant pouvoir vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire Monsieur le Président, en l'expression de notre parfaite considération.

Le bureau du CUF Npdc

Copie : Monsieur Alain Wacheux, Vice-Président de la région NPDC
Monsieur Dominique Plancke, Président de la commission Transports